VERS UN CANADA PLUS JUSTE

UN RAPPORT SUR L'INÉGALITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE AU CANADA

INSTITUT BROADBENT INSTITUTE
institutbroadbent.ca

OCTOBRE 2012

Ce rapport fait partie du Projet d'égalité de l'Institut Broadbent. Lancé durant le printemps 2012, le projet inclut un sondage Environics commandité par l'Institut Broadbent qui a démontré que la majorité des Canadiennes et des Canadiens souhaite passer à l'action pour réduire l'inégalité. Le Projet d'égalité inclut également une campagne sur les médias sociaux, ainsi qu'une vidéo animée. Consultez le Projet d'égalité à http://www.institutbroadbent.ca/, et partagez-le avec vos réseaux.

INSTITUT BROADBENT INSTITUTE

institutbroadbent.ca

Contenu

Préface d'Ed Broadbent

1 Pourquoi se préoccuper de l'inégalité?

2 Incidences de l'inégalité croissante

2a L'inégalité menace les buts communs
2b L'inégalité et les chances d'épanouissement
2c Inégalité et démocratie
2d L'inégalité menace la performance économique
2e Les sociétés plus égalitaires sont meilleures pour tous

3 Les faits relatifs à l'inégalité économique

3a Le rétrécissement de la classe moyenne
3b Les revenus sont devenus beaucoup plus inégaux avec la croissance du groupe de 1 % ayant les revenus les plus élevés
3c Les impôts et les programmes sociaux égalisent moins les chances
3d Le Canada est pire que les autres pays
3e Inégalité dans le partage des richesses
3f Causes sociales de l'inégalité économique

4 Quelle est la cause de l'augmentation de l'inégalité?

4a Le marché du travail en évolution
4b Changements sociaux
4c Les valeurs et les politiques jouent un rôle : certains pays sont plus égalitaires que d'autres
4d L'évolution de l'inégalité au Canada
4e Les modifications inéquitables du système fiscal ont aggravé la situation

5 Comment résoudre le problème de l'inégalité croissante?

5a Nouvelle vision et nouveau programme
5b Emplois bien rémunérés
5c Soutien du revenu
5d Expansion des services publics
5e Régime fiscal équitable

6 Conclusion

Références

Préface d'Ed Broadbent

Le présent article vise à susciter et appuyer un débat national sur les répercussions de l'inégalité des revenus extrême, et la façon dont nous devrions y réagir, en tant que société.

À son meilleur, la politique démocratique consiste en un choix du genre de société dans laquelle nous voulons vivre.

À l'heure actuelle, nous nous dirigeons sur une fausse route.

Il est généralement reconnu, et cette opinion se répand de plus en plus, que le Canada, parmi plusieurs autres pays industrialisés, est aux prises avec un problème sérieux et grandissant en matière d'inégalité. Les spécialistes de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et du Conference Board du Canada ont indiqué que nous sommes devenus, au cours de la dernière génération, une société plus inégale et divisée. Les revenus du groupe de 1 % des bien nantis ont explosé, tandis que les salaires de la classe moyenne stagnent depuis plus de 30 ans.

Il en découle des répercussions profondes sur la qualité de notre démocratie, la durabilité de notre société et de notre environnement, et notre bien-être individuel et social, ainsi que sur la stabilité et la performance économiques à l'échelle nationale et internationale.

Les activistes du mouvement de protestation Occupons ont fait de l'inégalité croissante l'enjeu politique décisif de notre époque. Le sondage réalisé par Environics à la demande de l'Institut Broadbent confirme certainement qu'une grande majorité des Canadiens est très préoccupée et prête à agir, y compris en payant des impôts plus élevés.

Le présent article résulte d'une réflexion sérieuse sur la question de l'inégalité par un groupe de grands penseurs canadiens. Nous souhaitons remercier tout particulièrement Alex Himmelfarb et Trish Hennessy qui ont rédigé l'ébauche de l'article. Ils ont joué un rôle important dans l'élaboration des idées et du cadre qui ont aidé à amorcer une importante discussion par certaines des autorités les plus écoutées sur le sujet de l'inégalité des revenus. Un remerciement spécial va à

ceux et à celles qui ont contribué tant à la rédaction qu'à une réunion en avril 2012, dont Ken Battle, Monique Bégin, Bruce Campbell, May Chazan, Marjorie Griffen Cohen, Julia Christensen, Mary Davis, Bernard Élie, Martha Jackman Andrew Jackson, Steven Lewis, Ronald Labonte, Leah Levac, Hugh Mackenzie, Linda McQuaig, Matthew Mendelsohn, Jason Morris-Jung, Alex Neve, Lars Osberg, Kate Parizeau, Peter Puxley, Jeremy Schmidt, Sherri Torjman, Rob Rainer, Marie-France Raynault, Anna Stanley, Daniel Wilson, Peter Victor, and Armine Yalnizyan. Même si toutes les suggestions n'ont pas été intégrées à l'article final, tous les commentaires ont aidé dans l'orientation de son message.

Ce document souligne les raisons pour lesquelles il faut tenir compte de l'inégalité; il établit les faits sur l'inégalité croissante; il résume certaines des causes principales; et il se termine par une discussion sur la façon dont nous pouvons bâtir un Canada plus équitable et démocratique.

L'intention n'est pas pour l'heure de déterminer un programme politique détaillé, mais plutôt d'encourager les Canadiens à réfléchir aux possibilités disponibles pour atteindre l'objectif d'un Canada plus égalitaire.

J'encourage fortement tous les Canadiens à participer aux importantes discussions que nous organiserons au cours des prochains mois.

Ed Broadbent

1 Pourquoi se préoccuper de l'inégalité?

« tous les êtres humains naissent **libres** et **égaux** en **dignité** et en **droits** »

L'article 1 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU

Selon l'article 1 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée par les Nations Unies en 1948 et considérée comme l'un des fondements clés de la démocratie, « tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits ».

La Déclaration énumère une vaste gamme de droits civils et politiques, tels que la liberté de parole, de religion et d'association, l'égalité aux yeux de la loi, la liberté de s'exprimer par des élections et le droit d'être protégé contre toute discrimination. Elle établit ainsi les droits économiques, sociaux et culturels nécessaires pour assurer la liberté et la dignité individuelle. Elle énonce que « toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté ». La Déclaration parle aussi du droit à l'éducation en vue du plein épanouissement de la personnalité humaine et non seulement au droit au travail, mais une rémunération équitable du travail.

L'idée de base — énormément influencée par l'expérience de la Crise de 1929 et de la lutte contre le fascisme — préconise qu'il ne peut y avoir de réelle liberté dans une société démocratique si les droits libéraux traditionnels ne sont pas complémentés et appuyés efficacement par des droits économiques et sociaux. John Humphrey, le Canadien qui a rédigé l'ébauche de la Déclaration, a fait valoir que de tels droits signifient peu pour la plupart des gens, s'ils ne s'accompagnent pas de droits sociaux et économiques, et que les deux sont essentiels pour que chacun puisse vivre avec dignité.

Une société juste et équitable ne signifie pas que les résultats sont automatiquement égaux pour tous, mais cela signifie à tout le moins que les particuliers ont la possibilité de vivre dignement, de participer à la vie de leur communauté, d'être libres de discrimination fondée sur la race, le sexe ou la religion, et de développer leurs talents et leurs habiletés dans toute la mesure du possible.

Les personnes raisonnables peuvent avoir des opinions différentes sur le niveau d'écart de revenu et de richesse nécessaire afin de servir de motivation appropriée dans une économie de marché; cependant, l'inégalité économique extrême menace clairement les possibilités égales de développement et la liberté individuelle, puisque des ressources économiques inégales suscitent un déséquilibre des pouvoirs.

Les marchés sont un outil extrêmement puissant de création de richesse, mais ils fonctionnent sur le principe : « un dollar, un vote ». On ne peut obtenir sur le marché que ce que l'on est en mesure de payer. Livrés à eux-mêmes, les marchés génèrent de grandes inégalités de revenus et de richesse qui menacent l'objectif moral d'égalité des chances.

En conséquence, les sociétés démocratiques ont encadré l'économie de marché par des règles et des institutions qui favorisent des résultats plus équitables. Par exemple, les Canadiens sont d'avis que tous les enfants devraient avoir un bon départ dans la vie au moyen d'un système d'éducation public de haute qualité, que tous les aînés devraient être en mesure de prendre leur retraite en toute dignité, que tous les chômeurs devraient recevoir une aide financière temporaire et que tous les citoyens devraient avoir accès à des soins de santé primaires et à des services hospitaliers, peu importe leur capacité de payer. Ces gains sociaux sont le produit de la démocratie, qui fonctionne sur le principe d'égalité, le principe : « une personne, un vote ». Comme John Myles l'a souligné, « les économies de marché se sont révélées plutôt efficaces dans la production de la richesse » mais « les marchés ont besoin de la démocratie pour rendre les économies de marché viables pour les personnes » [Traduction] (Myles, 2008).

Les services publics à l'extérieur du marché et les programmes sociaux qui redistribuent et assurent des revenus sont financés par les impôts sur des revenus découlant du marché, ce qui régularise les ressources économiques de la société, tout en soutenant une sphère de la société qui ne fonctionne pas selon les principes du marché. Les marchés favorisent l'efficience économique, mais seuls les marchés intégrés socialement peuvent mener à la justice sociale.

La démocratie fonctionne aussi selon le principe moral affirmant que nous avons non seulement des droits, mais aussi des obligations les uns envers les autres. L'article 1 de la Déclaration universelle des droits de l'homme énonce non seulement que « [t]ous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits », mais aussi qu'« [i]ls sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité ». (Aujourd'hui, nous utiliserions plutôt le mot « solidarité ».)

La raison et la bonne conscience nous poussent à désirer vivre dans une société qui favorise les droits et le bien-être de tous nos concitoyens, et non seulement de chercher à maximiser notre bien-être individuel dans une économie de marché à titre de travailleurs et de consommateurs.

Inspiré de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de 1976 a été ratifié par le Canada, avec l'accord des provinces, et fait partie du droit international. Cela signifie qu'en tant que pays, nous avons non seulement une obligation morale, mais également une obligation légale de respecter les droits contenus dans ce Pacte. La Cour suprême se réfère de manière croissante aux mesures de droit international ratifiées par le Canada concernant les droits économiques et sociaux dans ses interprétations de la constitutionnalité des lois canadiennes. D'éminents experts légaux ont soutenu que la disposition de la Charte canadienne des droits et libertés concernant la sécurité de la personne implique le respect des droits sociaux et économiques de cette dernière. Pour plus de certitude, ces droits devraient être ajouté à la Charte, ce qui permettrait de s'assurer que les droits sociaux et économiques reçoivent la même reconnaissance constitutionnelle et sont tout aussi respectés que les droits politiques et civils.

Nous avons aussi une obligation morale de promouvoir la durabilité de l'environnement et à léguer un monde meilleur aux générations futures.

2 Incidences de l'inégalité croissante

2a L'inégalité menace les buts communs

L'inégalité extrême menace le sentiment d'une destinée ou d'une solidarité partagée qui est essentiel à la citoyenneté démocratique. Une classe marginale se sent à juste titre exclue de la société qui l'entoure. Nous ne sommes pas « tous dans le même bateau » si les revenus élevés et les richesses permettent à certaines personnes de se séparer des institutions communes de la société et d'obtenir tout ce dont elles ont besoin directement du marché. Si les riches vivent dans des ensembles résidentiels protégés, envoient leurs enfants à des écoles privées et des universités d'élite, répondent à leurs besoins en matière de santé par des cliniques exclusives et à but lucratif, ils se soucieront peu de la qualité des parcs et des terrains de jeux communautaires, du transport en commun, de l'éducation publique et des soins de santé publics. Ils auront aussi tendance à s'opposer à payer des impôts équitables pour promouvoir le bien public.

Une grande inégalité des revenus menace ainsi la durabilité sociale. Le Conference Board du Canada indique qu'une grande inégalité soulève une question morale d'injustice et peut aussi contribuer à des tensions sociales (Conference Board du Canada, 2011). L'inégalité rend futile l'espoir de progresser et amoindrit la confiance dans les institutions publiques. Les gens ne veulent pas jouer s'ils pensent que les dés sont pipés.

Pour instaurer des mesures efficaces en vue de régler les questions pressantes qui touchent actuellement la société, l'économie et l'environnement, nous devons avoir le sentiment d'être tous membres d'une société qui a des buts communs. Par exemple, la réduction de la consommation excessive pour affronter les changements climatiques destructeurs sera beaucoup plus difficile à obtenir si l'on demande à certaines personnes de faire des sacrifices beaucoup plus grands qu'à d'autres. L'empreinte écologique des biens nantis est beaucoup plus grande que celle des personnes pauvres et ils devraient payer une part équitable des coûts d'adaptation. Par ailleurs, l'affirmation que des changements économiques importants produiront une plus grande prospérité nationale ne sera pas écoutée si tous les coûts de ces changements sont assumés par les travailleurs à revenus moyens ou faibles, tandis que les avantages vont en grande partie aux personnes à revenus très élevés. Des résultats équitables sont nécessaires pour que les personnes partagent des buts sociaux.

L'empreinte écologique des biens nantis est beaucoup plus grande que celle des personnes pauvres et ils devraient payer une part équitable des coûts d'adaptation.

"Nous **ne** sommes pas « **tous dans le même bateau** » si **les revenus élevés** et les richesses permettent à certaines personnes de se **séparer des institutions communes de la société** et d'obtenir tout ce dont elles ont besoin directement du marché.

Si elles en avaient la possibilité, la plupart des **personnes** préféreraient travailler pour un **employeur** qui paie **tous les employés** faisant le même travail le **même salaire équitable**, plutôt que de travailler dans un milieu de travail où elles auraient un salaire un peu plus élevé, **alors** que leurs **collègues** gagneraient beaucoup plus **d'argent** pour des **raisons arbitraires.**

2b L'inégalité et les chances d'épanouissement

Plusieurs personnes pensent que l'inégalité croissante des revenus n'a rien d'alarmant, même si elles se disent sincèrement préoccupées par la pauvreté. Qu'importe si les revenus des biens nantis augmentent, disent-elles, pourvu que certains des avantages profitent aux plus démunis de sorte que ces derniers puissent répondre à leurs besoins de base?

Une partie de la réponse est que l'endroit où se situe une personne sur l'échelle sociale et sur l'échelle des revenus, et non seulement le revenu absolu, a beaucoup d'influence pour la plupart des gens. Si elles en avaient la possibilité, la plupart des personnes préféreraient travailler pour un employeur qui paie tous les employés faisant le même travail le même salaire équitable, plutôt que de travailler dans un milieu de travail où elles auraient un salaire un peu plus élevé, alors que leurs collègues gagneraient beaucoup plus d'argent pour des raisons arbitraires. Le fait que les salaires liés aux emplois de la classe moyenne ont peut-être augmenté au cours des dernières années n'empêche pas l'explosion de l'écart entre les revenus des travailleurs ordinaires et ceux des cadres supérieurs et des PDG. Ce qui compte, c'est l'équité de base, et non le revenu absolu.

Par ailleurs, ce qui menace le but des chances d'épanouissement égales tient de l'inégalité et non seulement de la pauvreté. S'il y avait une réelle égalité des chances, l'endroit où les enfants se retrouveraient éventuellement sur l'échelle des revenus serait fonction surtout de leurs talents individuels et de leur travail ardu, plutôt que des revenus et du statut social de leurs parents. Il semble en effet qu'il soit beaucoup plus fréquent de monter ou de descendre dans l'échelle sociale dans les sociétés relativement équitables (Corak, 2012). Une bien plus grande part des rangs les plus élevés de la société américaine sont pris par les enfants de ceux qui occupaient ces rangs, contrairement au Canada, et encore plus qu'en Suède où l'on constate beaucoup de mouvement entre les générations. Une société réellement méritocrate est rognée par des richesses et des revenus extrêmes qui permettent aux riches d'acheter des avantages pour leurs enfants, alors qu'elle est favorisée par les investissements publics nécessaires pour donner un bon départ et une bonne éducation à tous les enfants.

2c Inégalité et démocratie

L'inégalité extrême est antidémocratique du fait qu'elle amoindrit l'équilibre réel de pouvoir pour des citoyens qui sont officiellement égaux. Les États-Unis ressemblent de plus en plus à une ploutocratie où l'argent domine le processus politique par le financement des élections et les manœuvres de couloirs et où ceux qui sont en possession de l'argent façonnent un programme politique qui ne répond pas aux préoccupations dominantes. Les bien nantis contrôlent aussi les médias et, par le fait même, détiennent le pouvoir de déterminer les paramètres du débat démocratique. La démocratie canadienne est également limitée par les limites étroites de ce qui constitue un débat politique acceptable et par une présentation déformée des réalités économiques et sociales.

2d L'inégalité menace la performance économique

L'inégalité extrême menace aussi la performance économique. L'économiste Joseph Stiglitz, titulaire d'un prix Nobel, remarque que ce n'est pas une coïncidence si l'inégalité extrême était très élevée juste avant la Crise de 1929 et avant la dernière grande récession (Fonds monétaire international, 2011). L'inégalité produit des bulles financières qui éclatent, inévitablement. Dans une économie saine, les salaires augmentent en fonction de la productivité croissante, soutenant l'augmentation des dépenses et des nouveaux investissements des entreprises. Par contre, la stagnation des salaires de la classe moyenne et pauvre signifie que les économies américaine et canadienne, au cours de la dernière décennie, sinon plus, ont été de plus en plus dictées par la croissance de la dette des ménages, dont la plus grande partie est financée par le groupe de 1 % ayant les revenus les plus élevés, contribuables qui récoltent la plus grande partie des augmentations de revenus.

Robert Frank (2005) soutient qu'une des principales répercussions de l'inégalité croissante est que les personnes cherchent à suivre les modèles de consommations et le style de vie des bien nantis, et que, n'étant pas en mesure de le faire, elles s'endettent de plus en plus. Il en est résulté une bulle immobilière qui a éventuellement fait s'écrouler le système financier mondial, a détruit les fortunes et a mené à un chômage très élevé. Les niveaux élevés d'endettement résultant d'un consumérisme excessif alimentent le soutien populaire pour des réductions d'impôts, ce qui menace la base fiscale solide qui est nécessaire en vue d'appuyer les services publics et les programmes sociaux. M. Stiglitz et son collègue l'économiste Paul Krugman, également titulaire d'un prix Nobel, soutiennent que nous ne verrons pas de reprise économique à long terme et qu'au contraire l'économie mondiale continuera de stagner si nous n'arrivons pas à rétablir la classe moyenne qui s'amenuise.

L'inégalité nuit à l'économie de plusieurs façons. Selon le Fonds monétaire international (Berg et Ostry, 2011), elle soutire aux pays les talents nécessaires pour réussir dans un monde qui devient de plus en plus concurrentiel. Elle étouffe aussi la demande. De plus, elle détourne les fonds requis pour l'investissement public et le développement social, pour la gestion des crises et des pathologies suscitées inévitablement par l'inégalité des revenus. La recherche de croissance à tout prix se prête à une culture de consumérisme excessif qui diminue le temps consacré à la famille et à la communauté, augmente la dette privée et publique, et menace la sécurité économique et la durabilité de l'environnement.

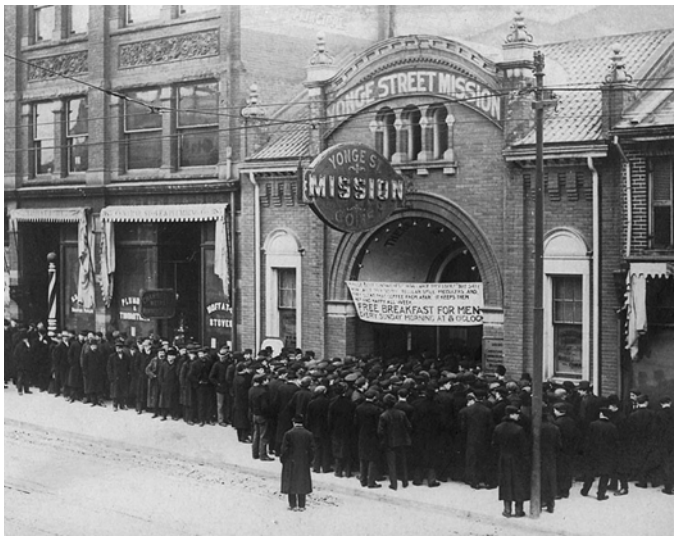

La **recherche** de croissance à tout prix se prête à une culture de **consumérisme excessif** qui diminue le temps consacré à **la famille** et à la **communauté**, augmente la dette privée et publique, et **menace la sécurité économique** et la durabilité de **l'environnement.**

2e Les sociétés plus égalitaires sont meilleures pour tous

Les conséquences d'une grande inégalité sont certainement vécues de la façon la plus dure par les personnes qui se trouvent au bas de l'échelle, surtout les personnes marginalisées qui souffrent de plusieurs sources cumulatives de désavantages, comme les faibles revenus et la discrimination raciale, et le fait de vivre dans des communautés particulièrement défavorisées. Nous savons tous que la pauvreté a des conséquences réelles sur la qualité de vie et les chances d'épanouissement des personnes pauvres. Il existe aussi des preuves récentes indiquant que des niveaux élevés d'inégalité sont dangereux pour la société tout entière.

Wilkinson et Pickett (2010) ont recueilli systématiquement des preuves sur une vaste gamme d'indicateurs de bien-être et ils ont conclu que des sociétés plus égalitaires sont meilleures pour tous. Les pays plus égalitaires, comme la Suède et l'Allemagne, se portent mieux que les pays moins égalitaires, comme les États-Unis et le Canada, lorsqu'il est question du niveau de confiance en la société, de l'espérance de vie, de l'incidence des maladies mentales, de la mortalité infantile et de l'obésité, ainsi que de la performance des enfants à l'école, du taux de meurtres et des niveaux de criminalité. Ils ont constaté le même scénario au sein même des États-Unis, où les états plus égalitaires obtiennent de meilleurs résultats. Ce n'est pas le niveau de revenu moyen d'un pays ou d'un état qui détermine les résultats relativement faibles comme un niveau d'espérance de vie plus bas et un niveau élevé de criminalité, mais plutôt le niveau d'inégalité au sein d'un pays.

Wilkinson considère que c'est le stress qui est le lien clé entre l'inégalité et les piètres résultats sociaux. L'inégalité des revenus est une raison sous-jacente des grandes différences de pouvoir et de statut dans les sociétés hiérarchiques et hyperconcurrentielles, qui génèrent des niveaux de stress élevés, de l'anxiété et de la dépression pour toute la gamme des revenus (Wilkinson, 2005). Dans des pays plus égalitaires, par contraste, il existe moins de recherche intense de statut social fondé sur la consommation évidente, la vie communautaire est beaucoup plus riche et les personnes font confiance aux autres et s'occupent davantage de leur prochain.

Wilkinson a aussi réuni des preuves indiquant que, dans tous les pays, on peut constater des grades de bien-être, les bien nantis fonctionnant généralement mieux (p. ex. au niveau de l'espérance de vie ou au niveau de l'éducation) que les personnes de la classe moyenne, et les personnes de la classe moyenne fonctionnant mieux que les personnes pauvres. Les différences de résultats entre les groupes sont toutefois moins marquées dans les pays plus égalitaires. Peu de personnes s'étonneraient d'apprendre que les Suédois et les Canadiens à faible revenu vivent plus longtemps que les Américains à faible revenu. Il est remarquable cependant que la situation des Suédois de la classe moyenne soit bien meilleure que celle des Américains de la classe moyenne quand il s'agit de mortalité infantile et d'espérance de vie.

Une étude de Statistique Canada (Tjepkema et Wilkins, 2011) confirme que l'inégalité est liée de près à l'espérance de vie. Ils ont conclu que comparativement aux personnes ayant un statut socio-économique plus élevé, le taux de mortalité était plus élevé chez les personnes ayant un statut socio-économique moins élevé, peu importe que le statut soit déterminé par l'éducation, l'occupation ou le revenu. Les Canadiens âgés de 25 ans et se situant dans la tranche de 5 % des revenus les plus élevés peuvent avoir une durée de vie de 5,6 ans de plus que ceux qui se situent dans la tranche de 5 % des revenus les moins élevés. Par ailleurs, ils peuvent vivre 1,7 an de plus que ceux qui se trouvent dans la tranche de 5 % des revenus moyens. L'écart de l'espérance de vie entre la tranche de 5 % la plus élevée et la moins élevée est de 6,8 ans pour les hommes et de 4,3 ans pour les femmes.

L'inégalité est donc, littéralement, une question de vie ou de mort.

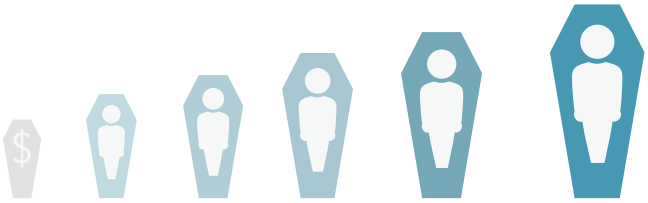

Comparativement aux personnes **ayant** un statut socio-économique plus élevé, le taux de **mortalité** était plus **élevé** chez les **personnes** ayant un statut **socio-économique** moins élevé, peu importe que le statut soit déterminé par l'éducation, l'occupation ou le revenu.

3 Les faits relatifs à l'inégalité économique

3a Le rétrécissement de la classe moyenne

L'inégalité économique porte sur la façon dont les plus fortunés, les moyennement fortunés et les moins fortunés se partagent les ressources économiques, habituellement mesurées en termes de revenu ou de richesse. Dans une société extrêmement inégale, une minuscule élite contrôle une part énorme des ressources, on trouve une classe moyenne dont la taille est réduite et plusieurs personnes moins fortunées n'ont pas le moyen de satisfaire à leurs besoins fondamentaux. Dans les sociétés plus égalitaires qui existent aujourd'hui, il y a encore un écart important entre les riches et les pauvres, mais cet écart est relativement plus faible, et on trouve une importante classe moyenne.

Comme Statistique Canada l'indique, « il y a eu réduction de la taille de la classe moyenne canadienne en fonction du revenu au cours des années 1990 […], alors que les revenus sont devenus plus polarisés » (Statistique Canada, 2007a). Ici, comme dans la plupart des pays industrialisés, l'inégalité s'est rétrécie considérablement, entre les années 1940 et 1970, conformément au faible chômage, à la forte croissance du taux d'emplois de la classe moyenne et d'investissements importants aux fins des services publics et des programmes sociaux. L'inégalité des revenus a cependant commencé à augmenter à compter du début des années 1980. Cela s'explique en grande partie par le fait que les revenus nationaux croissants sont allés de manière disproportionnée à ceux qui avaient déjà des revenus très élevés, ce qui a produit des niveaux d'inégalité jamais vus depuis les années 1920. Entre-temps, les revenus des travailleurs et des familles de la classe moyenne sont restés stagnants, tandis que la pauvreté est demeurée à des niveaux élevés tout à fait inacceptables.

Cette tendance menace fondamentalement les espoirs légitimes de la plupart des Canadiens, qui s'attendent à ce que les personnes qui travaillent de manière ardue et qui suivent les règles du jeu aient la possibilité d'améliorer leur sort et de donner à leurs enfants la possibilité de faire encore mieux.

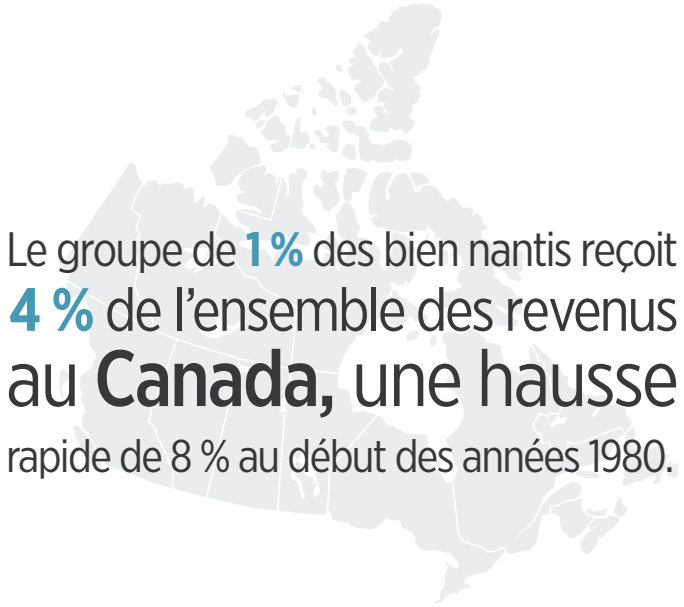

3b Les revenus sont devenus beaucoup plus inégaux avec la croissance du groupe de 1 % ayant les revenus les plus élevés

Une importante étude de Statistique Canada (Statistique Canada, 2007b) se penche sur la distribution des revenus imposables entre les familles. Cette étude tient compte des revenus de la rémunération et des investissements, sans tenir compte des revenus provenant des programmes gouvernementaux et des taxes. L'étude a conclu que, sur la période d'inégalité croissante entre 1982 et 2004, il n'y a eu aucune augmentation des revenus des familles appartenant à la tranche du 60 % de la population avec les revenus les moins élevés, compte tenu de l'inflation. Le revenu d'une famille se trouvant exactement au milieu de l'échelle des revenus a monté de 42 000 $ à 43 000 $ pendant cette période de plus de 20 ans. Bref, la majorité des familles canadiennes n'ont reçu aucun avantage direct de toute la croissance économique, bien qu'elles aient consacré plus d'heures au travail au fur et à mesure que les femmes sont entrées sur le marché du travail et ont occupé des postes à temps plein.

La plupart des gains sont allés au 20 % des familles canadiennes dont le revenu était le plus élevé, une grande partie allant au groupe de 1 % ayant les revenus les plus élevés. En fait, la part de tout le revenu imposable allant au 1 % des familles les plus riches est passée de 7,4 % à 11,2 %, alors que le revenu moyen du groupe de 1 % des familles les plus riches est passé de 380 000 $ à 684 000 $ (mesuré en fonction du pouvoir d'achat en 2004).

D'importantes études récentes ont porté sur les revenus avant impôt des contribuables du groupe de 1 % ayant les revenus les plus élevés, utilisant les dossiers d'impôts qui fournissent une idée exacte des revenus supérieurs (Yalnizyan, 2010). Au Canada, le groupe de 1 % des bien nantis reçoit 14 % de l'ensemble des revenus, une hausse rapide de 8 % au début des années 1980. Nous nous trouvons maintenant près des chiffres précédant immédiatement la Crise de 1929, quand ce groupe de 1 % des bien nantis possédait 18 % de l'ensemble des revenus. Ces personnes se sont emparées du tiers de toute la croissance du revenu national au cours des 20 dernières années. Autrement dit, pour chaque augmentation d'un dollar du revenu national au cours des 20 dernières années, plus de 30 sous sont allés au groupe de 1 % ayant les revenus les plus élevés, tandis que 70 sous ont été répartis parmi les 99 % autres. Le revenu de ce groupe de 1 % a atteint une moyenne de 404 000 $ en 2007.

L'OCDE indique que la part du groupe de 1 % des personnes les mieux nanties au Canada représente un montant un peu inférieur à celui des États-Unis, qui se trouve maintenant à 18 %, mais que cela représente le double de la part de 7,1 % du groupe de 1 % les mieux nantis de la Suède (OCDE, 2011a).

Pour l'élite commerciale canadienne, c'est-à-dire les 100 PDG les mieux payés selon l'index du TSX, l'augmentation des revenus a été encore plus prononcée. Hugh Mackenzie fait rapport qu'à la fin de 2010 les 100 PDG de l'élite canadienne gagnaient en moyenne 8,4 millions de dollars. Ils gagnent maintenant en moyenne 189 fois plus que le salaire moyen des Canadiens, comparativement à 105 fois plus en 1998 (Mackenzie, 2011).

Au cours des 20 dernières années, pour chaque augmentation de 1 $ revenu national:

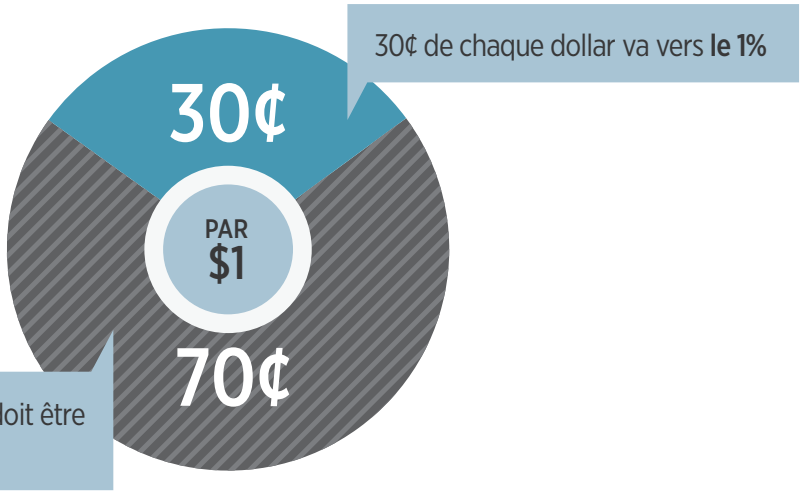

3c Les impôts et les programmes sociaux égalisent moins les chances

Les revenus des familles sont plus égaux lorsqu'on tient compte des impôts payés et des impôts reçus dans le cadre de programmes gouvernementaux, comme les pensions publiques et l'assurance-emploi (AE). Bien que le système fiscal soit plutôt uniforme — c'est-à-dire que les bien-nantis et la classe moyenne paient environ le même pourcentage de leurs revenus en impôts — les impôts sur le revenu sont encore progressifs, ce qui signifie que les riches paient un taux plus élevé (Lee, 2008). Pendant ce temps, les pensions publiques composent une part plus large du revenu des aînés à faible revenu, et les programmes comme l'aide sociale et l'AE profitent surtout aux personnes à faible revenu ou à revenu moyen.

Alors que les revenus après impôt sont plus égaux, la tendance vers une augmentation de l'inégalité est la même que lorsque l'on considère les revenus avant impôt. Lars Osberg indique, à partir de données de Statistique Canada, qu'il n'y a presque pas eu d'augmentation des revenus familiaux rajustés en fonction de l'inflation des groupes à faible revenu ou à revenu moyen entre 1980 et 2000, et que l'augmentation des revenus moyens n'est attribuable qu'au fait que le revenu des familles situées dans le cinquième supérieure de l'échelle des revenus a augmenté (Osberg, 2008). L'OCDE fait rapport dans sa récente étude sur l'inégalité que le groupe de 10 % des Canadiens les mieux nantis ont des revenus après impôt qui sont au moins 4,2 fois plus élevés que le groupe de 10 % au bas de l'échelle, soit un écart 3,8 fois plus élevé qu'au début des années 1990 (cela représente l'écart entre la démarcation pour faire partie du groupe de 10 % des mieux nantis et le revenu supérieur du groupe de 10 % au bas de l'échelle). Le Canada est plus égalitaire que les États-Unis, où l'écart entre le revenu minimum du groupe de 10 % des familles les mieux nanties est 5,9 fois plus élevé que le revenu du groupe au bas de l'échelle, mais nous sommes beaucoup moins égalitaires qu'en Suède (3,2) et au Danemark (2,8).

Entre le milieu des années **1990** et la fin des années **2000**, le **Canada** a connu la **quatrième plus** importante augmentation de l'inégalité des revenus.

L'OCDE s'est penchée aussi sur la pauvreté, la définissant comme un écart important entre les plus démunis et la classe moyenne. Si l'on définit une famille pauvre comme une famille ayant moins de deux tiers du revenu d'une famille de la même taille se situant au milieu de l'échelle des revenus, le taux de pauvreté au Canada est de 11,4 %. Ce nombre est considérablement moins élevé que les 17,3 % des États-Unis, mais beaucoup plus élevé que le taux de pauvreté de 8,9 % en Allemagne (OCDE, 2011b). Un enfant canadien sur dix vit encore dans la pauvreté et nous n'avons fait que peu de progrès pour réduire la pauvreté au Canada pour les personnes qui ne sont pas des aînés au cours des 20 dernières années, malgré le fait que la Chambre des communes ait accepté à l'unanimité en 1989 une résolution visant à mettre fin à la pauvreté infantile avant l'an 2000.

3d. Le Canada est pire que les autres pays

L'OCDE et d'autres intervenants ont remarqué que l'augmentation de l'inégalité des revenus au Canada depuis le milieu des années 1990 est beaucoup plus marquée que chez la moyenne des pays industrialisés. Le Conference Board du Canada remarque qu'entre le milieu des années 1990 et la fin des années 2000, le Canada a connu la quatrième plus importante augmentation de l'inégalité des revenus. Ainsi, bien que l'inégalité des revenus soit plus élevée aux États-Unis qu'au Canada, la croissance de l'inégalité est plus grande au Canada. Notre pays est descendu « en dessous de la moyenne » en matière d'inégalité, se situant au 12e rang parmi 17 pays semblables (Conference Board du Canada, 2011).

3e Inégalité dans le partage des richesses

Economic inequality can also be measured in terms of the distribution of wealth (the value of household assets such as housing and financial assets, minus debt), which is even more unequal than the distribution of income. In 2005, the richest 10% of Canadian households owned 58.2% of all wealth. The bottom 40% have almost no net wealth at all because they owe more than they own (Morissette and Zhang 2006).

3f Causes sociales de l'inégalité économique

Les statistiques globales sur l'inégalité économique dissimulent des réalités humaines et sociales complexes. Même quand les revenus étaient beaucoup plus égaux dans les années 1960 et 1970, de nombreux Canadiens, dont les peuples autochtones, les résidents de communautés très démunies, et les personnes handicapées étaient marginalisés. Les femmes gagnaient beaucoup moins que les hommes, quand elles occupaient un emploi.

De nos jours, l'écart croissant des revenus et du partage de la richesse reflète des différences importantes relatives au sexe et, de plus en plus, à la race. Les femmes sont encore payées beaucoup moins que les hommes et ont tendance à prendre des emplois plus précaires, ce qui signifie que les familles monoparentales dirigées par des femmes et les aînées célibataires sont particulièrement vulnérables à la pauvreté, et que plusieurs femmes dépendent économiquement des hommes. Très peu de femmes occupent des postes de cadres supérieurs dont fait partie le groupe de 1 % des soutiens économiques les mieux nantis. En fait, il n'y a qu'une seule femme parmi les 100 PDG de l'élite canadienne.

Le Canada est devenu une société dont les races se sont beaucoup plus diversifiées au même moment où nous sommes devenus plus inégaux. Les inégalités de revenu et de classe proviennent et sont renforcées par les inégalités fondées sur la discrimination raciale. De nombreux immigrants récemment arrivés au pays et des Canadiens provenant de groupes raciaux visibles ne réussissent pas bien sur le marché du travail en raison du manque de reconnaissance de l'éducation et des références professionnelles internationales, de la dévaluation de l'expérience de travail non canadienne et de la discrimination pure et simple. Le racisme se manifeste par le fait que les jeunes travailleurs provenant de groupes raciaux visibles qui sont nés et qui ont reçu leur formation au Canada sont beaucoup moins payés que leurs pairs. Le « marché du travail fonctionnant selon un code de couleurs » au Canada contribue au fait troublant

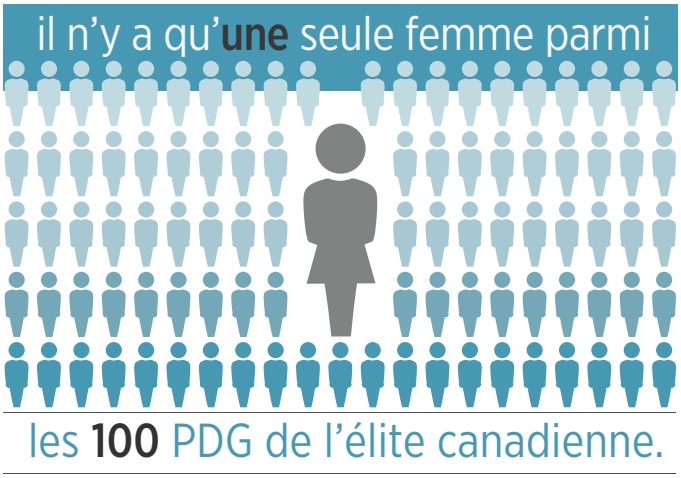

qu'une famille sur cinq provenant d'un groupe racial visible vit dans la pauvreté, comparativement à une famille sur 20 ne provenant pas d'un groupe racial visible (Block et Galabuzi, 2010). De plus, les Canadiens provenant de groupes raciaux visibles composent une très grande part des personnes qui vivent dans des voisinages à très faible revenu dans nos grandes villes.

Pour les peuples autochtones, les effets pernicieux du colonialisme persistent. Pour chaque dollar gagné par un non-Autochtone en 2006, une personne autochtone n'en gagne que 70 cents, alors qu'un enfant autochtone sur quatre vit dans la pauvreté (Wilson et Macdonald, 2010). Les conditions de vie dans un trop grand nombre de communautés autochtones sont une honte nationale.

De grands écarts de revenus existent non seulement entre les personnes, mais aussi entre les communautés canadiennes. En plus de grandes différences de revenus entre les provinces riches et les provinces pauvres, nos grandes villes sont de plus en plus divisées entre les communautés plus pauvres et celles plus riches. De plus, nous devons relever le défi de l'écart important et grandissant entre les économies de ressources prospères et les économies manufacturières qui sont au ralenti.

4 Quelle est la cause de l'augmentation de l'inégalité?

4a Quelle est la cause de l'augmentation de l'inégalité?

L'OCDE indique que la source la plus importante [d'inégalité] provient de l'écart croissant des salaires et que le marché du travail devrait donc être le premier endroit où l'on devrait agir (OCDE, 2011a, p. 17–18).

L'augmentation rapide des revenus du groupe de 1 % des bien nantis résulte surtout de la croissance rapide de primes et de salaires déjà très élevés, et d'options d'achat d'actions de la part des cadres supérieurs et des dirigeants, surtout dans le secteur financier. Une faible gouvernance d'entreprise et une réglementation gouvernementale inefficace ont permis aux initiés de recueillir des récompenses trop grandes aux dépens tant des actionnaires que des travailleurs. La pression grandissante sur les sociétés de livrer des profits maximum à court terme a produit un capitalisme plus impitoyable et myope, tandis que les profits croissants ont été avantageux surtout pour les mieux nantis. Les normes culturelles et sociales ont aussi joué un rôle clé. L'écart salarial entre les PDG et les travailleurs, qui aurait été jugé injustifiable par le passé compte tenu des responsabilités et des efforts supplémentaires, est devenu la nouvelle norme.

Au moment où les revenus supérieurs sont montés en flèche, le Canada a perdu plusieurs emplois auparavant bien rémunérés au sein de la classe moyenne. Nous avons perdu plus de 500 000 emplois dans le secteur manufacturier depuis 2002, en raison du dollar élevé et des changements au niveau de l'investissement et du commerce international. De bons emplois syndiqués dans d'autres domaines du secteur privé ont aussi été perdus. Les syndicats représentent maintenant moins d'un travailleur sur cinq dans le secteur privé, alors qu'à la fin des années 1980 ils en représentaient un sur trois. Les économistes conviennent généralement que les syndicats aident à faire monter les salaires des travailleurs moins spécialisés, et à réduire les différences salariales entre les travailleurs et les cadres supérieurs. Les syndicats réduisent aussi les différences salariales entre les hommes et les femmes, et entre les minorités visibles et les autres employés. Lorsque les syndicats sont forts, les gains obtenus pour leurs propres membres servent aussi à augmenter les traitements et les avantages pour les autres travailleurs (Jackson, 2010). Les syndicats se sont aussi faits les champions des pensions gouvernementales et d'autres programmes qui sont avantageux pour toutes les familles de travailleurs.

À l'autre extrémité, les récessions abruptes du début des années 1980 et 1990, suivies de faibles périodes de reprises, se sont traduites par un chômage beaucoup plus élevé que pendant la période de plus grande égalité. Les salaires ont été étouffés, surtout pour les personnes les moins bien rémunérées et les employeurs ont pu offrir des emplois moins stables. Il y a eu une augmentation importante de travail contractuel, temporaire, à temps partiel et d'emplois à faible rémunération, avec peu ou pas d'accès à des avantages et des pensions. Il n'y a que deux tiers des travailleurs aujourd'hui — et encore moins de femmes et de travailleurs provenant d'un groupe racial visible — qui détiennent un emploi permanent à temps plein leur assurant une certaine sécurité. Le nombre de travailleurs à faible salaire augmente parce que le salaire minimum ne suffit pas pour permettre à un employé travaillant toute l'année à temps plein de se situer au-dessus du seuil de pauvreté. Un travailleur canadien sur quatre a un emploi mal rémunéré, qui est défini par l'OCDE comme un emploi qui paie moins de deux tiers du salaire médian ou moins de 13 $ de l'heure en 2012. Campagne 2000 indique que 40 % des enfants pauvres vivent dans des familles où au moins une personne travaille à temps plein, et que seule une minorité vit dans une famille recevant de l'aide sociale.

L'érosion des emplois stables de la classe moyenne est attribuable à des changements économiques importants, comme l'accroissement des liens commerciaux et des investissements avec les pays où le travail est peu rémunéré, ainsi qu'à des changements technologiques et organisationnels rapides. Plusieurs économistes croient que les nouvelles technologies et les rapides changements organisationnels vont susciter des désavantages importants pour les travailleurs relativement non spécialisés, comparativement aux travailleurs ayant une éducation supérieure, à moins que les employeurs et les gouvernements ne soient prêts à investir dans la formation des travailleurs qui ont perdu un emploi bien rémunéré et qui ne possèdent pas les habiletés nécessaires pour trouver un nouveau travail. Alors que plusieurs emplois de la classe moyenne ont été perdus en raison de la mondialisation, de la restructuration économique organisationnelle et des changements technologiques, ils ont été remplacés par des emplois très spécialisés dans des secteurs tels que les services financiers et les soins de santé, ou encore par des emplois peu spécialisés à faible rémunération dans des magasins, des hôtels et des restaurants.

L'augmentation de l'inégalité provient de plusieurs changements **sociaux** et **économiques complexes** et **interreliés**, ainsi que des **changements** dans la façon dont les gouvernements **démocratiques** sont **intervenus** pour **façonner** les résultats des forces du marché, au moyen de **programmes sociaux** et **d'impôts**.

4b Changements sociaux

Les changements sociaux sont un autre facteur qui a joué un rôle dans la croissance du nombre de personnes ayant un faible revenu au cours des 20 dernières années. Les familles sont devenues plus diverses et moins stables. La proportion croissante d'enfants élevés dans une famille monoparentale dirigée par une femme a été un facteur important de l'augmentation de la pauvreté infantile dans les années 1970 et 1980, mais cette situation n'était pas inévitable. Elle s'est produite en raison du manque de garderies à prix abordable, du fait que de nombreuses femmes avaient des emplois peu rémunérés et que les prestations aux enfants étaient trop faibles. Des progrès très modestes ont été réalisés pour réduire la pauvreté infantile lorsque les prestations ciblées pour les enfants ont été augmentées et que des investissements ont été faits en services de garde d'enfants abordables, comme au Québec. De façon similaire, le nombre croissant des familles à faible salaire est associé étroitement au nouveau visage de l'immigration au Canada. Encore une fois, le problème ne provient pas de la diversité, mais du manque d'appuis et de services pour les nouveaux arrivants qui luttent pour faire leur place dans un marché du travail plus instable, et du fait que nous ne nous sommes pas attaqués à la discrimination.

Les sociétés plus **égalitaires** qui se trouvent pour la **plupart** en Europe ont conservé leur but du **progrès partagé**, ont réinventé leurs politiques sociales et **économiques** pour s'adapter aux temps nouveaux et ont protégé les institutions publiques qui ont restreint les **inégalités.**

4c Les valeurs et les politiques jouent un rôle : certains pays sont plus égalitaires que d'autrest

Certains pays développés réussissent beaucoup mieux que d'autres à façonner les forces du changement économique et social, atteignant aussi bien une égalité relative qu'un succès économique. L'inégalité extrême n'est pas inévitable. Même au sein d'une économie concurrentielle et mondialisée, l'inégalité est une question de choix. Comme on l'a souligné précédemment, des pays comme la Suède et l'Allemagne sont de nos jours plus égalitaires que le Canada, et ils réussissent également mieux en termes de croissance et de création d'emplois. On peut attribuer cette situation à des traditions différentes de gouvernance organisationnelle, à des normes sociales différentes, à des syndicats plus forts et, surtout, à une détermination plus sérieuse et soutenue de façonner les résultats du marché par des programmes sociaux et des impôts. Les pays très égalitaires dépensent une plus grande partie de leur revenu national pour des programmes sociaux et des services publics, dont les fonds proviennent d'impôts plus élevés et plus équitables. Par contre, les pays où l'inégalité est très élevée offrent des appuis moins généreux aux chômeurs, aux familles de travailleurs à faible revenu et aux aînés, et ils dépensent moins pour les services de garde d'enfants, les soins aux aînés et le logement abordable, tous des facteurs qui réduisent la dépendance envers les marchés.

Les valeurs et les politiques ont clairement de l'importance. Les sociétés les moins égalitaires, comme les États-Unis et le Royaume-Uni, ont adopté des doctrines fondamentalistes de marché libre à partir des années 1980 et n'ont jamais réellement modifié leur approche. Ces politiques ont affaibli les syndicats et réduit l'ampleur des services publics et des filets de sécurité sociale afin de financer les réductions d'impôt, surtout en faveur des salariés à revenu élevé. Les sociétés plus égalitaires qui se trouvent pour la plupart en Europe ont conservé leur but du progrès partagé, ont réinventé leurs politiques sociales et économiques pour s'adapter aux temps nouveaux et ont protégé les institutions publiques qui ont restreint les inégalités. Tout en reconnaissant que le changement technologique et la mondialisation ont modifié les règles du jeu, le secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría, a souligné que « c'est la façon dont les pays ont réagi à ces changements qui explique les différences au niveau de l'inégalité [traduction] » (OCDE, 2011a).

L'approche fondamentaliste du libre marché est généralement hostile aux dépenses gouvernementales aux fins de programmes sociaux et de services publics; elle valorise de manière excessive le marché comme source importante de liberté individuelle et favorise par conséquent des impôts faibles. Le défenseur le plus influent de cette approche a été l'économiste Milton Friedman qui a été un des conseillers clés de Ronald Reagan. M. Friedman s'est malheureusement exprimé dans les termes suivants : « Je suis en faveur de réduire l'impôt en toute circonstance et pour n'importe quelle excuse, pour n'importe quelle raison, dans la mesure du possible. La raison, c'est que je crois que le gros problème n'est pas l'impôt, le gros problème, ce sont les dépenses. La question est de savoir comment réduire les dépenses du gouvernement… La seule façon efficace de le faire, à mon avis, c'est de réduire les recettes du gouvernement. Il faut donc réduire l'impôt. » [Traduction]

4d L'évolution de l'inégalité au Canada

Au Canada, la société plus égalitaire qui a été créée à partir des années 1940 jusqu'aux années 1970 a été le produit de la prospérité économique, de la forte croissance du taux d'emploi au sein de la classe moyenne et de grands investissements dans les programmes sociaux et les services publics. Les impôts ont été augmentés pour payer le régime d'assurance-maladie, d'assurance-emploi, les pensions gouvernementales et l'éducation postsecondaire. Le gouvernement fédéral a prêché par l'exemple en agissant comme bailleur de fonds important pour le progrès social à l'échelon provincial par son appui aux soins de santé, à l'éducation postsecondaire, à l'assistance sociale et à des services comme la garde d'enfants.

L'expansion de tels programmes s'est mise à ralentir lorsque l'économie a commencé à faiblir dans les années 1980, et que le marché du travail a généré des récompenses beaucoup plus inégales. Malgré cela, l'idée que nous ne pouvions plus soutenir des programmes sociaux solides ne tient pas la route. L'économie actuelle s'est accrue de plus de 50 % par rapport à 1980, si on la mesure en termes de revenu réel par personne. L'inégalité croissante est attribuable à la réduction des attentes au sujet du rôle d'encouragement que peuvent jouer les gouvernements dans la réduction de l'inégalité.

L'augmentation de l'inégalité des revenus après impôt remonte au début des années 1990, ce qui coïncide avec d'importantes réductions au chapitre des dépenses sociales dans le but de réduire la dette publique créée par deux récessions et un niveau de chômage élevé. Le gouvernement fédéral a réduit énormément les prestations d'assurance-emploi et les transferts aux provinces qui contribuaient à payer pour l'assistance sociale, la garde d'enfants et d'autres programmes de lutte contre la pauvreté. Par la suite, lorsque les budgets ont été équilibrés, l'attention s'est reportée sur les réductions d'impôt, surtout pour les salariés à revenu élevé. Le revenu total d'impôt est tombé de 36 % à 31 % du PIB depuis le milieu des années 1990, correspondant à un déclin équivalent des dépenses pour les programmes sociaux. Cette réduction du revenu fiscal au Canada représente l'une des plus importantes réductions au sein des pays de l'OCDE.

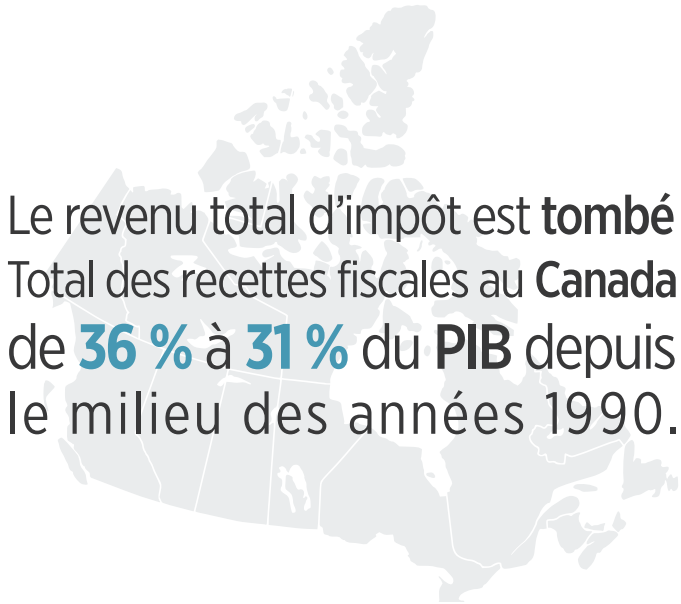

4e Les modifications inéquitables du système fiscal ont aggravé la situation

L'inégalité des revenus croissante au Canada a été aggravée par des modifications injustes du système d'imposition. Marc Lee (2008) calcule que, si l'on tient compte de tous les impôts, le groupe de 1 % des bien nantis paie un taux effectif (tous les impôts payés en pourcentage du revenu) moins élevé que celui de la classe moyenne et que le groupe de 10 % au bas de l'échelle. Leur taux d'imposition effectif est tombé de quatre points de pourcentage entre 1990 et 2005, ce qui représente plus que les réductions d'impôt des autres groupes. Le groupe de 10 % au bas de l'échelle a en fait connu une augmentation de son taux d'imposition. Alors que la composante personnelle de l'impôt du système fiscal continue d'être progressive (c'est-à-dire que les taux effectifs d'imposition augmentent conformément aux revenus plus élevés), les taux d'imposition effectifs du niveau supérieur ont été brusquement réduits (Statistique Canada, 2007b). Les très bien nantis ont profité du fait que le revenu d'investissement, surtout des gains en capital, est imposé à un taux bien inférieur à celui des salaires des travailleurs ordinaires.

L'inégalité croissante au Canada ne découle donc pas seulement des changements au sein de l'économie et du monde du travail. Au lieu d'améliorer la situation, nos politiques publiques ont exacerbé le problème.

5 Comment résoudre le problème de l'inégalité croissante?

5a Nouvelle vision et nouveau programme

La recherche d'une plus grande égalité doit devenir un engagement politique de base à tous les paliers de gouvernement, fondé sur les droits de la personne et guidé par l'expérience des pays qui ont mieux réussi à éviter l'inégalité extrême des revenus. Il n'y a pas de remède magique. Il nous faut plutôt élaborer un programme politique global qui intégrera nos politiques économiques, environnementales, sociales, ainsi que nos politiques relatives au marché du travail, aux droits de la personne et aux impôts. Nous devons viser une prospérité durable et partagée, mesurée par une gamme d'indicateurs beaucoup plus vaste que le PIB, qui n'accorde de l'importance qu'à la croissance économique et non à l'équité de sa distribution. Le PIB ignore aussi la qualité de vie et l'environnement. Un nouveau programme politique doit être fondé sur l'expérience unique du Canada, en tenant compte du partage des responsabilités entre le gouvernement fédéral et les provinces, du rôle important que jouent les gouvernements locaux et le secteur à but non lucratif dans le développement de la conscience communautaire, et de nos diverses économies régionales.

Ce programme exige la pleine participation des Canadiennes et des Canadiens. Les solutions durables devront être d'envergure nationale et locale, et nécessiteront davantage que l'implication des gouvernements. Les solutions ne seront efficaces et durables que si elles reflètent la diversité de notre expérience et qu'elles suscitent l'engagement des Canadiennes et des Canadiens de partout à travers le pays.

Comme ce fut le cas lors de périodes de progrès à la fois économique et social, le gouvernement fédéral doit faire preuve de leadership. Sherri Torjman et Ken Battle (2011) remarquent : « Le gouvernement fédéral est le seul palier de gouvernement ayant la capacité d'assurer le traitement équitable des citoyens dans l'ensemble du pays » [Traduction]. Le gouvernement fédéral dispose de plusieurs leviers clés — surtout les programmes de sécurité du revenu, un système d'imposition progressiste et des transferts aux provinces — nécessaires pour combattre l'inégalité.

On ne peut enrayer la pauvreté et l'exclusion que dans le cadre d'une approche plus générale qui traite de l'inégalité de revenu, des obstacles sociaux et de la discrimination qui exclut ou désavantage des groupes particuliers (Nations Unies, 2010). Des approches ciblées seront nécessaires pour réduire l'inégalité de revenu fondée sur le sexe et pour inclure les personnes qui vivent en marge de l'économie. Nous devons aborder la santé mentale et le problème des sans-abri, ainsi que les problèmes particuliers des communautés qui ont connu plusieurs générations de pauvreté. Nous ne pouvons pas nous permettre de gaspiller les talents des personnes vivant avec un handicap ou laisser à elles mêmes les familles qui s'occupent des personnes handicapées.

Nous pouvons aider davantage les immigrants à s'installer dans leur ville d'arrivée et supprimer les obstacles fondés sur un code de couleurs dans notre marché du travail. Nous devons tout particulièrement prendre des mesures pour régler le niveau inacceptable de pauvreté dans les communautés autochtones, et travailler avec ces dernières sur les questions reliées à la santé, à l'éducation, au logement et au développement économique pour faire en sorte qu'elles soient habilitées à contribuer à la prospérité du Canada et à en profiter. Nous devons aussi reconnaître l'unique place des gouvernements des Premières nations dans la Constitution canadienne, en encourageant leurs efforts vers la croissance économique et l'autonomie et en respectant les engagements juridiques et historiques exceptionnels du Canada.

5b Emplois bien rémunérés

La ***première étape*** pour s'attaquer à l'inégalité consiste à effectuer des modifications importantes à nos politiques économiques, surtout en favorisant une économie plus stable et l'augmentation du nombre d'emplois bien rémunérés pour la classe moyenne. Plus la distribution des recettes des marchés est équitable dès le départ, moins le gouvernement aura à intervenir après coup.

Il faut modifier fondamentalement les politiques relatives au commerce et aux investissements étrangers pour assurer des droits ouvriers et des normes environnementales de haute qualité ici au pays et dans le monde entier, afin d'empêcher une course destructive vers le bas. Le Canada doit garder les leviers politiques nécessaires pour maximiser la création d'emplois bien rémunérés à partir d'une économie fondée sur des ressources durables, pour maintenir un secteur manufacturier stable et novateur et pour nous permettre de maintenir des services publics de qualité, face aux pressions des entreprises en faveur de la privatisation. Il existe un énorme potentiel de création d'emplois bien rémunérés dans la transition nécessaire vers une économie respectueuse de l'environnement, ainsi que dans nos industries culturelles. Des emplois peuvent également être créés grâce à l'expansion des services publics, tels que l'éducation à tous les niveaux et les services dont nous avons besoin pour nos enfants et nos aînés.

Afin de prioriser les emplois bien rémunérés, il faut d'abord investir dans les compétences de toutes les Canadiennes et de tous les Canadiens au moyen de bons services de garde et d'apprentissage des jeunes enfants à prix abordable; maintenir notre système d'éducation publique de haute qualité tout en veillant à ce que la formation postsecondaire soit accessible à tous; développer l'apprentissage et d'autres programmes efficaces de transition d'insertion professionnelle; offrir l'acquisition des compétences aux chômeurs et à ceux qui sont aux prises avec des emplois peu spécialisés et peu rémunérés; il faut enfin rendre atteignable le but d'offrir des possibilités d'éducation permanente pour tous. Il faut donc éliminer les obstacles en assurant l'équité salariale et d'emploi aux femmes, aux Canadiens provenant de groupes ethniques visibles et aux autres Canadiens désavantagés. Il faut aussi améliorer la qualité des emplois peu rémunérés en veillant à ce que les travailleurs aient accès aux avantages potentiels de la syndicalisation, ce qui nécessitera des modifications au droit du travail et un nouvel engagement de la part des syndicats pour tendre la main aux travailleurs non syndiqués. Il faut augmenter le salaire minimum et les normes minimales de travail en fonction de l'orientation proposée au gouvernement fédéral dans l'important rapport, Équité au travail : des normes du travail fédérales pour le XXIe siècle (Examen des normes du travail fédérales, 2006).

Reconstruire la classe moyenne suppose aussi des modifications à la gouvernance d'entreprise et à la réglementation gouvernementale dans l'intérêt du public pour assurer la prise de responsabilité sociale et environnementale des entreprises. Nous devons restreindre la spéculation financière excessive et les boni des PDG, et les conseils d'administration devraient être plus représentatifs afin de mieux promouvoir les intérêts du public et des employés.

Nous devons **restreindre excès** du secteur financier la **spéculation** financière excessive et les boni des **PDG.**

5c Soutien du revenu

La ***deuxième étape*** pour réduire l'inégalité consiste à effectuer des changements aux programmes de soutien du gouvernement pour tous les citoyens et aux programmes visant les personnes à faible revenu ou dans le besoin à court terme. Le Canada a établi un système complexe de programmes de soutien du revenu qui ont contribué à une plus grande sécurité économique et une plus grande égalité de revenu. Parmi ces programmes fédéraux, on compte l'assurance-emploi (AE), la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti (SV/SRG), le Régime de pensions du Canada (RPC) pour les aînés et les personnes handicapées, la Prestation nationale pour enfants, les crédits d'impôt pour les personnes et les familles à faible

revenu, comme le crédit de la TPS et la Prestation fiscale pour le revenu de travail, ainsi que des programmes provinciaux d'aide sociale et des crédits d'impôt.

Plusieurs de ces programmes n'ont pas suivi l'évolution de notre économie, en particulier l'augmentation du nombre de travailleurs à faible salaire. Par le passé, l'AE assurait une protection beaucoup plus efficace de l'impact de la perte involontaire d'emploi. Les changements apportés au système au milieu des années 1990 ont entraîné un resserrement des exigences d'admissibilité, en même temps qu'une réduction du niveau et de la durée des prestations. Ainsi, la protection ne s'applique qu'à 40 % des chômeurs. Les employés temporaires, occasionnels et à temps partiel et les travailleurs autonomes n'ont généralement pas accès au programme, et les prestations sont faibles pour les personnes admissibles. Un trop grand nombre de Canadiennes et de Canadiens n'ont pas accès à des congés parentaux payés ou à des congés pour soins palliatifs fournis à l'échelle nationale par l'AE. Nous avons donc un système à deux niveaux qui menace la sécurité de revenu et exacerbe l'inégalité.

Le bien-être social est le dernier recours de soutien économique pour les personnes pauvres, dont plusieurs souffrent de handicaps ou sont des chômeurs temporaires qui n'ont pas accès à l'AE. Les programmes d'aide sociale des provinces sont toutefois très punitifs, les fonds étant bien en deçà du seuil de la pauvreté et accordés seulement après épuisement de presque toutes les économies. Au lieu d'encourager les gens à travailler, le « piège de la pauvreté » provient du fait que les prestations, les subventions pour la garde d'enfants et le logement sont rapidement réduites quand les prestataires trouvent du travail. L'Institut Caledon a proposé une expansion des programmes qui augmentent les revenus des travailleurs pauvres et une prestation de revenu temporaire à l'extérieur de l'AE. Une approche prometteuse serait l'expansion de crédits d'impôt fédéral et provincial, comme la Prestation fiscale pour le revenu de travail pour les travailleurs dont le revenu est très faible, surtout si leur traitement est lié aux augmentations du salaire minimum. Les crédits de TPS dont bénéficient toutes les personnes et les familles à faible revenu pourraient aussi être augmentés pour accorder de l'argent à ceux qui en ont le plus besoin.

De manière semblable, les pensions gouvernementales du Canada n'ont pas évolué au fil du temps. Elles ont été une grande réussite — éliminant la pauvreté profonde chez les aînés — mais le système commence à montrer des faiblesses. Il avait été établi sur l'hypothèse aujourd'hui dépassée selon laquelle la plupart des Canadiens auraient des pensions privées liées à leur travail. Avec la quasi-disparition de pensions du secteur privé, il est temps de changer la combinaison publique-privée de notre système de pension et d'augmenter l'échelle des prestations offertes par le Régime de pensions du Canada. Le Supplément de revenu garanti de la Sécurité de la vieillesse devrait être augmenté afin d'éliminer la pauvreté chez les aînés.

La Prestation nationale pour enfants et le Supplément versés aux familles à faible revenu sont une initiative importante de protection du revenu qui a eu des conséquences positives, mais qui devra tout de même être améliorée si nous voulons atteindre le but d'éliminer la pauvreté infantile. Quant aux pensions, il faut traiter de la tension qui existe entre l'octroi d'une protection universelle des citoyens et le ciblage des personnes qui sont le plus dans le besoin. La première approche est plus dispendieuse, mais quand on cible trop les personnes pauvres à l'exclusion de la classe moyenne, on perd l'appui du public et on nuit aux programmes sociaux. On devrait prendre l'exemple de la discussion en cours en Europe sur l'universalisme proportionnel, ce qui signifie que tous les citoyens admissibles reçoivent des prestations, mais que ceux qui en ont le plus besoin reçoivent proportionnellement des prestations plus importantes des programmes universels.

Nous devrions discuter de l'idée d'adopter un revenu minimum garanti. Tom Kent, le regretté géant en politique sociale, architecte des réformes de l'époque de Lester B. Pearson qui ont façonné le Canada moderne, a plaidé en faveur d'une telle approche. Il a argumenté pour la conception d'un système afin d'assurer un niveau raisonnable de revenu pour chaque Canadien, en faisant fond sur le revenu garanti de base que nous offrons déjà aux aînés. L'appui serait donné sous forme de paiements réguliers aux personnes à très faible revenu, paiements qui seraient éliminés graduellement en fonction de l'augmentation du revenu, selon les déclarations fiscales. Il était convaincu que des économies d'échelle fédérales assureraient une meilleure efficacité économique et réduiraient le chevauchement fédéral/provincial et les tensions, alors que les provinces se concentreraient sur les services (Kent, 2011). Cette idée trouve des partisans et des détracteurs tant chez les conservateurs que chez les progressistes. D'importantes questions de coûts doivent être examinées, aussi bien que la façon de fournir un soutien du revenu sans faire perdre la motivation incitant à travailler. Il serait possible de commencer par donner un revenu garanti aux personnes handicapées, y compris les personnes qui sont en mesure de travailler, mais qui ne peuvent le faire d'une façon continue à temps plein.

Nous devons concevoir un **système** afin d'assurer un **niveau raisonnable** de revenu pour chaque **Canadiens**, en faisant fond sur la **garanti** de base que nous offrons déjà aux aînés.

5d Expansion des services publics

La ***troisième étape*** consiste à établir des services publics accessibles et abordables dont tous les citoyens peuvent profiter et qui réduisent aussi la dépendance à la performance des marchés. Hugh Mackenzie et Richard Shillington (2009) ont calculé que, pour la grande majorité des Canadiens, les services publics sont « la meilleure aubaine de leur vie ». La valeur de l'éducation, des soins de santé, des services de garde d'enfants et d'autres services reçus chaque année dépasse de loin les impôts payés par la classe moyenne et les groupes à faible revenu. Les avantages de la plupart des services sont distribués également entre tous les groupes. De plus, la plupart des services publics offerts pour répondre aux besoins essentiels sont beaucoup plus économiques et équitables que les services payés dans une économie de marché. Par exemple, les coûts administratifs du Régime des soins de santé sont bien inférieurs à ceux des soins de santé privés et à but lucratif aux États-Unis et tous les soins médicaux et hospitaliers des Canadiennes et des Canadiens sont assurés.

Il est évident qu'il existe encore une place pour des réformes et une expansion des services publics. Le régime d'assurance-maladie pourrait être plus souple, plus orienté vers le patient, plus économique et novateur. En même temps, nous devons élargir le modèle des soins de santé publics soutenu par les contribuables pour payer les ordonnances, les soins à domicile et les soins de longue durée pour les aînés, tout en réduisant les coûts et en répondant aux besoins de base. Les pressions provenant des réductions d'impôt ont suscité l'érosion des services publics dans certains secteurs clés, comme l'éducation postsecondaire où les coûts ont dû être assumés par les étudiants et leur famille en raison de l'augmentation des frais de scolarité, ce qui a suscité des obstacles à l'accès et une dette élevée. Les besoins changeants des familles et les nouvelles réalités du marché du travail signifient que nous devrions augmenter les services aux enfants et aux aînés pour appuyer l'emploi, équilibrer les besoins du travail et de la famille, réduire les coûts et améliorer la qualité des soins. D'autres priorités visant l'égalité pourraient inclure l'expansion de programmes de logement abordable, y compris le logement coopératif pour établir des communautés à revenu mixte florissantes, l'expansion des transports en commun à prix abordable pour aider les personnes à revenu moyen tout en développant des communautés plus durables, et une vaste gamme de services sociaux communautaires.

5e Régime fiscal équitable

La quatrième étape consiste à apporter des modifications importantes à notre régime fiscal.

Depuis l'an 2000 environ, avec l'augmentation de l'inégalité des revenus, la plupart de nos dirigeants politiques et les médias ont donné au mot « impôt » une connotation négative. L'impôt

comme partie du revenu national au Canada a brusquement été réduit à 31 %, en deçà de la moyenne de 34 % pour les pays industrialisés. Cette réduction d'impôt a diminué les services existants et rend difficile une discussion sur l'expansion de programmes sociaux dont nous avons besoin, malgré les preuves abondantes qu'ils seraient très rentables. L'objectif de nos gouvernements de réduire l'impôt a augmenté l'inégalité en réduisant les investissements sociaux compensateurs. De manière paradoxale, l'impôt des bien nantis a été beaucoup plus réduit que celui de la classe moyenne, ce qui contribue au déclin de la confiance envers le gouvernement.

L'impôt est la charnière qui relie les citoyens les uns aux autres et au bien commun. L'impôt permet de payer pour les biens et services que nous apprécions le plus et dont nous avons le plus besoin. L'impôt nous assure une prospérité partagée quand les choses vont bien et il limite les difficultés personnelles quand les choses vont mal. C'est par l'impôt que nous nous affirmons collectivement pour protéger le bien commun et façonner notre avenir.

Les citoyens s'attendent à bon droit à ce que les recettes fiscales soient redistribuées équitablement dans l'ensemble des catégories de revenu. Un dollar de plus de revenu net d'impôt vaut beaucoup plus pour une famille à faible ou à moyen revenu qui peine à s'en sortir que pour une famille aisée. Ainsi, le taux d'impôt réel devrait augmenter au fur et à mesure que les revenus augmentent. Un impôt plus élevé pour les très bien nantis reconnaît aussi le fait que, même si les contributions individuelles au mieux-être social sont nécessaires, aucun d'entre nous ne peut réussir seul. La plupart des PDG savent que la performance d'entreprise requiert un effort collectif, et les personnes les plus éclairées ne pensent pas qu'il soit juste de payer un impôt particulièrement peu élevé tout simplement parce qu'elles reçoivent la plus grande partie de leurs revenus à partir d'options d'achat d'actions et de gains en capital.

Une imposition personnelle progressive qui considère les traitements et le revenu d'investissement de manière égale devrait être au centre du système fiscal global, et nous devrions avoir une discussion importante sur les taux d'imposition supérieurs appropriés. Des taux d'imposition plus élevés pour les salariés à revenu très élevé sont probablement le moyen le plus efficace d'aborder le fait que le revenu du groupe de 1 % des bien nantis augmente aux dépens du revenu de tous les autres groupes, et que les taux d'imposition supérieurs aujourd'hui sont certainement beaucoup moins élevés qu'ils ne l'étaient il y a 20 ans. Un régime fiscal progressif contribue à l'égalité en permettant de recueillir les fonds nécessaires pour payer les programmes sociaux, en limitant la différence des revenus nets d'impôt et en appuyant l'idée que les coûts des programmes publics sont distribués équitablement.

Nous devrions aussi envisager l'élimination des échappatoires fiscales dispendieuses, comme les crédits d'impôt à la pièce des récents budgets qui profitent aux mieux nantis. Nous devrions également envisager d'imposer les très grands héritages qui transmettent des privilèges de classe moralement injustifiables aux générations suivantes et reconsidérer l'efficacité de la série de réductions d'impôt des grandes entreprises qui n'a pas réussi à stimuler une augmentation importante de l'investissement du secteur privé ou la création d'emplois bien rémunérés. On pourrait recueillir des revenus importants en introduisant un impôt sur les transactions financières, et en prenant des mesures sévères pour les fraudes fiscales par l'entremise de paradis fiscaux outremer. Il faudrait de plus envisager des écotaxes — comme une taxe sur les émissions de gaz carbonique et des taxes plus élevées sur les ressources naturelles — comme un moyen de soutenir financièrement et de promouvoir la transition vers une société plus durable du point de vue social et environnemental.

Comme dans d'autres démocraties qui ont atteint des niveaux plus élevés d'égalité, nous devons aussi envisager des impôts généralisés afin de payer nos investissements sociaux — y compris des primes pour financer les programmes d'assurance sociale et des taxes sur la valeur ajoutée. On peut comprendre l'opposition à ces taxes, alors que les revenus de la classe moyenne sont restreints et que l'endettement est élevé, mais c'est une bonne idée de pouvoir compter sur un certain nombre de ressources fiscales, et un impôt à taux unique permet d'égaliser les chances, à condition que les recettes servent à financer des mesures progressives.

Il y a certainement lieu d'améliorer les programmes de soutien du revenu et les services publics en déplaçant des ressources de secteurs comme les dépenses militaires et celles liées à la justice pénale. Par ailleurs, plusieurs investissements sociaux réduiront les coûts pour le gouvernement et produiront des avantages à long terme. Comme nous l'avons fait remarquer, les maux sociaux découlant de l'inégalité — la maladie et la mortalité infantile, le taux élevé de criminalité, entre autres — ont des répercussions financières énormes pour les gouvernements. Une plus grande égalité peut aussi favoriser une meilleure performance économique. Cela étant dit, un programme en faveur d'une plus grande égalité nécessitera une augmentation des dépenses sociales, ce qui requiert des modifications à notre système fiscal.

6 Conclusion

Par le passé, lorsque les Canadiennes et les Canadiens ont eu à relever des défis importants, ils ont puisé leur volonté collective et le désir d'effectuer d'importants changements aux mesures sociales et économiques dans leur système de gouvernement démocratique. Au fil du temps, l'équilibre entre le marché et la démocratie s'est modifié pour accorder plus ou moins d'importance à la recherche de l'égalité.

L'augmentation de l'inégalité extrême des revenus au cours des deux dernières décennies, marquées par d'importants changements politiques, économiques et sociaux, nous a menés trop loin dans la mauvaise direction. Cette situation nous a non seulement fait perdre les acquis en ce qui a trait à une plus grande égalité, mais elle menace aussi notre capacité à réagir créativement à de nouveaux défis importants du point de vue de l'économie, de la société et de l'environnement. Nous devons rééquilibrer nos priorités. D'autres pays nous ont prouvé que de tels choix sont possibles, et les nouveaux mouvements sociaux nous forcent à réfléchir à notre orientation future.

Nous devons avoir une importante discussion nationale sur les défis que nous avons à relever et sur les solutions qui s'offrent à nous.

INSTITUT BROADBENT INSTITUTE

institutbroadbent.ca

Références

BERG, Andrew, et Jonathan OSTRY. « Equality and Efficiency », Fonds monétaire international, 2011. Internet : http://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2011/09/berg.htm

BLOCK, Sheila et Grace-Edward GALABUZI. « Canada's Colour-Coded Labour Market », Centre canadien de politiques alternatives, 2010.

Internet : http://www.policyalternatives.ca/newsroom/news-releases/colour-code-keeps-workers-out-good-jobs-study

CONFERENCE BOARD DU CANADA. « Income Gap Between Rich and Poor Increasing Faster in Canada Than the United States », 2011.

Internet : http://www.conferenceboard.ca/press/newsrelease/11-09-13/income_gap_between_the_rich_and_poor_increasing_faster_in_canada_than_in_the_united_states.aspx

CORAK, Miles. 2012. Internet : http://milescorak.com/2012/01/12/here-is-the-source-for-the-great-gatsbycurve-in-the-alan-krueger-speech-at-the-center-for-american-progress/

EXAMEN DES NORMES DU TRAVAIL FÉDÉRALES, Équité au travail : Des normes du travail fédérales pour le XXIe siècle, Ressources humaines et Développement des compétences Canada, 2006.

FRANK, Robert. « How the Middle-Class is Injured », Inequality Matters, James Lardner et David Smith (Éd.), New York, The New Press, 2005.

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL. « Interview with Joseph Stiglitz: Broad-Based Growth Can Counter Inequality », 2011.

Internet : http://www.imf.org/external/pubs/ft/survey/so/2011/INT101111A.htm

JACKSON, Andrew. Work and Labour in Canada: Critical Issues, Toronto, Canadian Scholars Press, 2010.

KENT, Tom. 2011. Internet : http://www.institutbroadbent.ca/node/89 (consulté le 18 juin 2012).

LEE, Marc. « Eroding Tax Fairness: Tax Incidence in Canada, 1990 to 2005 », Centre canadien de politiques alternatives, novembre 2008.

MACKENZIE, Hugh. « Canada's CEO Elite 100: The 0.01% », Centre canadien de politiques alternatives, 2011.

Internet : http://www.policyalternatives.ca/publications/reports/canada%E2%80%99s-ceo-elite-100

MACKENZIE, Hugh et Richard SHILLINGTON. « Canada's Quiet Bargain: The Benefits of Public Spending », Centre

canadien de politiques alternatives, 2009.

Internet : http://www.policyalternatives.ca/newsroom/news-releases/public-services-bargain-canadians-study

MORISSETTE, Rene et Zhang XUELIN. « Revisiting Wealth Inequality », Perspectives on Labour and Income, décembre 2006. Statistique Canada.

MYLES, John. « Income Inequality and Democracy » dans Trish HENNESSY et al, Why Inequality Matters, in 1,000 Words or Less, Toronto, Centre canadien de politiques alternatives, 2008.

Internet : http://www.policyalternatives.ca/publications/reports/why-inequality-matters-1000-words-or-less

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES. « Divided We Stand: Why Inequality Keeps Rising », 2011a.

Internet : www.oecd.org/els/social/inequality

_____ « Society at A Glance », 2011b.

OSBERG, Lars. « A Quarter Century of Economic Inequality in Canada: 1981-2006 », Centre canadien de politiques alternatives, 2008.

Internet : http://www.policyalternatives.ca/newsroom/news-releases/wealth-income-inequality-rising-study

STATISTIQUE CANADA. « Inégalité et redistribution du revenu », Le Quotidien, 2007a.

Internet : http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/070511/dq070511b-fra.htm

_____ « Les Canadiens à revenu élevé », Le Quotidien, 2007b.

Internet : http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/070924/dq070924a-fra.htm

TORJMAN, Sherri et Ken BATTLE. « Inequality is not Inevitable”, dans The Canada We Want in 2020: Toward a Strategic Policy Roadmap for the Federal Government, Canada 2020, 2011.

Internet : http://www.canada2020.ca/files/canada-we-want-2020-e.pdf

TJEPKEMA, Michael et Wilkins RUSSELL. « Remaining Life Expectancy at Age 25 and Probability of Survival to Age 75 By Socio Economic Status and Aboriginal Ancestry », Rapports sur la santé de Statistique Canada, 2011. Internet : http://www.statcan.gc.ca/pub/82-003-x/82-003-x2011004-eng.pdf

NATIONS UNIES. « Combating Poverty and Inequality », 2010.

Internet : http://www.un.org/en/development/other/ecesa/documents/policy_briefs/ecesa_pb_1.pdf

WILKINSON, Richard et Kate PICKETT. The Spirit Level: Why Greater Equality Makes Societies Stronger, New York, Bloomsbury Publishing, 2010.

WILKINSON, Richard. The Impact of Inequality, New York, The New Press, 2005.

WILSON, Dan et David MACDONALD. « The Income Gap Between Aboriginal Peoples and the Rest of Canada », Centre canadien de politiques alternatives, 2010.

Internet : http://www.policyalternatives.ca/publications/reports/income-gap-between-aboriginal-peoples-and-rest-canada

YALNIZYAN, Armine. « The Rise of Canada’s Richest 1% », Toronto, Centre canadien de politiques alternatives, 2010.

Internet : http://www.policyalternatives.ca/newsroom/news-releases/richest-1-income-shares-historic-high